

Allianz France et la medtech Mila signent un partenariat

Issue de l'École Polytechnique, la startup Mila a signé en septembre dernier un premier partenariat avec Allianz France. Depuis, une cinquantaine de collaborateurs teste l'offre de cette medtech spécialisée dans le développement d'outils de rééducation par la musique à destination des enfants atteints de troubles "dys". Un préalable à un partenariat plus large, si le test s'avère concluant.

Temps de lecture : minute

10 janvier 2023

Créée en 2018 et issue de l'École polytechnique, Mila propose un dispositif médical destiné aux enfants atteints de troubles spécifiques des apprentissages, sous forme d'application pour tablette et smartphone associant neurosciences et technologies de personnalisation, dans laquelle la musique joue un rôle central.

Pourquoi la musique ? *“Elle chevauche certaines zones du langage dans le cerveau, en particulier chez les enfants porteurs de troubles dys. La musique permet d'agir sur la séquence des syllabes, des mots, mais aussi leur compréhension et leur sens. Que le trouble soit lié à la phonologie ou auditif, faire travailler par le rythme et la musique a un réel impact sur les compétences de lecture de l'enfant, et des dizaines d'études à travers le monde ont déjà montré l'intérêt d'entraînements et jeux rythmiques sur ces troubles,”* expliquait à Maddyness François Vonthron, le fondateur de Mila, en 2021.

6000 familles, 1000 professionnels de santé et une étude de phase 3

En quatre ans, plus de 6 000 familles et plus de 1 000 professionnels de santé et associations de patients ont contribué à l'évaluation et à l'amélioration du dispositif, dans le cadre d'une collaboration avec la Fédération Française des Dys. En outre, le dispositif fait actuellement l'objet d'une étude clinique nationale de phase 3 avec l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière et Lillab (Living and Learning Lab Neurodéveloppement).

Concrètement, Mila-Learn propose des sessions d'exercices mettant en scène des personnages ludiques et colorés, pour stimuler les capacités de lecture, l'attention, la mémoire de travail, l'analyse visuo-spatiale, la flexibilité et les capacités d'inhibition de l'enfant qui y joue. Le tout en complément des séances chez un professionnel de santé, comme un orthophoniste.

Avec ce concept innovant, l'entreprise a levé 4 millions d'euros début 2021 auprès de Kurma Partners, BNP Paribas Développement et BpiFrance, via son fonds Patient Autonome. La même année, Mila signait un partenariat avec la Mutuelle assurance de l'éducation (MAE), premier acteur de l'assurance scolaire.

7 mois de test auprès des collaborateurs d'Allianz France

Aujourd'hui, le partenariat avec Allianz France marque une étape supplémentaire dans le développement de la startup : depuis septembre 2022 et pendant sept mois, l'assureur propose en effet à ses collaborateurs - 8 500 en France - d'intégrer l'application Mila-Learn dans le parcours de soins de leurs enfants atteints de troubles spécifiques des apprentissages tels que la dyslexie.

"Avec cette solution, testée par plus d'une cinquantaine de collaborateurs et plébiscitée par l'ensemble de l'entreprise, nous souhaitons faciliter le quotidien de nos collaborateurs et contribuer au développement de dispositifs innovants au service de la santé des jeunes", explique dans un communiqué Charlotte Guy-Duquesne Directrice Développement RH et Talent Management d'Allianz France.

Il ne s'agit là que d'un préalable avant une éventuelle intégration plus large aux offres d'Allianz France. En effet, à l'issue de cette phase de test prévue pour s'achever en mars 2023, son utilisation et sa perception par les familles seront évaluées et en fonction des résultats, la solution pourrait être incluse en tant que nouveau service dans le contrat de complémentaire santé collectif des collaborateurs Allianz France.

Selon les chiffres de la Fédération française des Dys, les troubles "dys" concernent près de 7 millions de personnes en France et la dyslexie toucherait environ 8% de la population. Mila n'est d'ailleurs pas la seule startup française à s'attaquer à cet enjeu de santé publique : Facil'iti, déjà connue pour ses outils d'accessibilité du web, vient par exemple de présenter au CES 2023 son application MyDys, destinée à faciliter la lecture de tous types de textes.



À lire aussi

Les "troubles dys" ne sont pas un handicap pour l'entreprise

Article écrit par Benoit Zante